

# Dégraissant Désinfectant Multi-Surfaces Pragma 5L

Réf : 1023



## 1. NATURE CHIMIQUE

- Tensio actif cationique : Substance active biocide : composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1) : 10%
- Séquestrant
- Sel alcalin
- Tensio actif non ionique
- Régulateur de pH
- Biocide TP 2 et TP4 : préparation liquide concentrée à effet curatif

### Caractéristiques physicochimiques :

Aspect : liquide

Odeur : in situ

pH à l'état pur : 11,00 à 11,5

Densité à 20°C : 1,050 ± 0,005

Solubilité : totale dans l'eau

## 2. USAGES ET PROPRIETES

LE DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT MULTI-SURFACES PRAGMA est un détergent dégraissant désinfectant pour surfaces et sols. Il est destiné au dégraissage et la désinfection des sols, murs, surfaces et matériels

PRAGMA MULTI-SURFACES est conforme aux normes suivantes, à 20°C:

		Normes citées dans l'EN 14885 relatives aux antiseptiques et désinfectants chimiques dans le domaine médical <sup>[1]</sup> et pour les secteurs alimentaire, industriel, domestique et collectivité <sup>[2]</sup>	En conditions de saleté
Bactéricides	EN 1276 <sup>[2]</sup>	0,5% - 15 minutes	
		1% - 5 minutes	
	EN 13697 <sup>[2]</sup>	0,5% - 15 minutes	
		1% - 5 minutes	
EN 13727 <sup>[1]</sup>	0,5% - 15 minutes		
Bactéricides Sur <i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Salmonella Typhimurium</i>	EN 1276 <sup>[2]</sup>	0,5% - 5 minutes	
	EN 13697 <sup>[2]</sup>		
Léviricides Sur <i>Candida albicans</i>	EN 1650 <sup>[2]</sup>	0,5% - 15 minutes	
	EN 13697 <sup>[2]</sup>		
	EN 13624 <sup>[1]</sup>		
Virucides	H1N1	EN 14476+A1 <sup>[1]</sup>	0,5% - 60 minutes
	Coronavirus	Selon ECDC Technical Report	0,5% - 10 minutes

Hyg-up.com

LE DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT MULTI-SURFACES PRAGMA est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux. La quantité de produit dilué par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m<sup>2</sup>

### 3. MODE D'EMPLOI

Format 1L doseur : dévisser et ôter le bouchon du doseur.  
Appuyer sur le flacon afin de monter le produit dans le doseur gradué de 5 à 25ml.

Diluer LE DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT MULTI-SURFACES PRAGMA (dosage manuel ou avec une centrale de dilution), au moment de l'emploi, dans l'eau à 20°C :

- A raison de 5 ml par litre d'eau (soit une dose de 20ml pour 4L d'eau). Appliquer la solution, laisser agir pendant 15 minutes (ou 60 min dans le cas d'un traitement contre le virus H1N1) ;
- Pour uniquement un traitement bactéricide rapide, à raison de 10 ml par litre d'eau. Appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes. Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié. Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

### 4. PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.
- Se conformer aux prescriptions d'entretien recommandées par le fabricant du matériel.
- Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la surface à traiter.
- Ne pas utiliser le produit sur les alliages, l'aluminium, le cuivre, le verre, les surfaces peintes.

Conditionnement : bidon de 5L - Marge d'erreur possible : 5%

#### ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage : **SGH05 ; SGH09 ; H314 ; H400**
- Etiquetage additionnel

#### A dilution à 1% :

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage
- Etiquetage additionnel

#### TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
- Soumis

#### CODE DOUANIER

3808.94.10